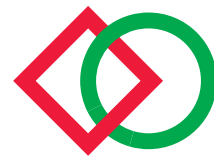


Le salaire social minimum (SSM) sous pression !



**UNION DES
SYNDICATS**
OGBL-LCGB

**Le constat de l'Union des syndicats est clair :
il faut pouvoir vivre de manière décente
du salaire social minimum !**

**Or, toutes les données montrent que cela
n'est pas possible au Luxembourg !**

Une directive européenne fixe des seuils de référence pour un SSM adéquat, celui-ci devant s'élever soit à 50 % du salaire moyen soit à 60 % du salaire médian.

Plusieurs publications officielles démontrent clairement que le SSM luxembourgeois ne respecte aucun de ces deux critères.

Selon l'Union des syndicats OGBL-LCGB, une augmentation structurelle de 12 % serait nécessaire pour garantir un SSM adéquat.

Or, pendant deux années, le Gouvernement a tout fait pour ne pas devoir négocier sur une telle augmentation structurelle du SSM.

**Le constat du Gouvernement et du patronat :
tout est dans le meilleur des mondes pour
les bénéficiaires du salaire minimum, une
augmentation n'est pas nécessaire !**

Le 24 mars 2026, le Gouvernement a fait savoir qu'il n'a aucune volonté politique d'augmenter le SSM au-delà des adaptations légales existantes.

Selon le Gouvernement, les bénéficiaires du SSM devraient se contenter de l'ajustement bisannuel et de l'index. Le même jour, le patronat a, de son côté, revendiqué l'abolition de l'ajustement précité.

Pour l'Union des syndicats OGBL-LCGB, ceci est un affront contre les quelques 70.000 salariés qui touchent le SSM et une attaque importante contre le salaire minimum en soi. Une remise en cause du mécanisme d'ajustement du salaire minimum met aussi en danger les salaires de dizaines de milliers de salariés qui sont proches du SSM ou qui ont une convention collective qui évolue avec le SSM.

L'Union des syndicats OGBL-LCGB ne va pas se laisser faire et luttera avec tous les moyens contre cette politique asociale !

**L'attaque contre l'index
se prépare déjà !**

Le 24 mars 2026, le ministre du Travail a également rappelé que l'accord de coalition prévoit la tenue d'une Tripartite nationale si deux tranches indiciaires tomberaient endéans 1 année.

Compte tenu de l'envolée des prix pétroliers, le patronat demande déjà ouvertement la convocation d'une telle Tripartite nationale exclusivement dédiée à l'index, avec comme objectif déclaré de procéder à une manipulation du mécanisme d'indexation des salaires et retraites.

Le modèle salarial luxembourgeois repose sur trois piliers : Indexation automatique des salaires, salaire social minimum et négociations collectives. Après avoir attaqué le système de négociations collectives pendant deux ans, voilà que patronat et gouvernement se mettent à attaquer l'index et le salaire minimum. Or, en remettant en cause deux des trois piliers, ce sont nos salaires à nous tous qui sont attaqués !

**Après deux années d'attaques frontales
▶ contre le dialogue social,
▶ contre les syndicats,
▶ contre les salariés et les pensionnés,
une nouvelle ligne rouge est franchie !**

**Nous arrivons de nouveau
à un point de bascule !
Des actions syndicales
sont imminentes !**

**→ SOYEZ PRÊTS
POUR DÉFENDRE
VOS DROITS !**

